



## Déclaration du collège employé du CHSCT de la ville de Nanterre Le 10 février 2022

Le collège employé du CHSCT est de nouveau alerté sur les conditions de travail du personnel du Centre Communal d'Action Sociale.

Plusieurs alertes ont déjà été lancées par des agents du C.C.A.S. au cours de ces dernières années mais les difficultés demeurent.

Face à un mal être persistant, beaucoup d'entre eux se sont tournés vers le psychologue du travail et/ou vers le médecin du travail. Aujourd'hui, ils interpellent les représentants du personnel.

**Un formulaire de situation de travail dégradée a été déposé le 3 février 2022 pour porter cette alerte collective et saisir le CHSCT.**

### Les métiers du soin et du lien face à un contexte inédit

Si la crise sanitaire impacte considérablement l'ensemble des directions et l'organisation de travail, c'est d'autant plus vrai pour les **professionnels du soin et du lien**.

Malgré un contexte tendu, tant sur le plan budgétaire que sanitaire, travailleurs sociaux, aides à domicile, agents d'accompagnement, porteurs de repas, agents chargés d'accueil social, animateurs, gardiens, agents administratif etc... se sont toutes et tous mobilisés pendant la crise et continuent de servir avec engagement un public en grande précarité sanitaire et sociale.

Et c'est d'autant plus compliqué que le C.C.A.S. est de plus en plus isolé dans cette mission d'accueil et d'accompagnement social, le Département, pourtant chef de file de l'action sociale, étant de moins en moins mobilisé.

A l'heure où :

- les usagers font face à des difficultés sociales, sanitaires et psychologiques de plus en plus rudes,
- le lien social qu'essaie de maintenir le personnel avec la population prend tout son sens,
- les usagers se tournent de plus en plus vers leur Mairie parce que partout, les services se ferment et les renvoient vers un monde dématérialisé,

La Municipalité impose de plus en plus de restrictions budgétaires aux Directions tout en attendant des agents toujours plus de services rendus...

### Des conséquences graves pour la santé du personnel

Mais le personnel craque. Le personnel souffre.

Il se sent écrasé et craint de ne plus pouvoir faire un travail de qualité, parce que faire plus et mieux avec de moins en moins de moyens, ce n'est pas possible. La charge mentale devient trop lourde.

Surcharge de travail, fatigue, stress, démotivation, perte de sens, pleurs, situations de burn out, troubles musculo-squelettiques, dépression, arrêts de travail... beaucoup d'agents ou cadres sont déjà partis...

Nous laissons ici la parole aux agents

« Je viens au travail la boule au ventre »

« Je ne dors plus la nuit. Je me réveille en pensant au travail »

« J'ai l'impression de ne plus arriver à faire du bon travail »

« Je ne me sens pas entendu-e, pas reconnu-e, pas respecté-e »

« Faire une alerte ne sert à rien, rien ne change... »

Les cadres sont eux aussi très exposés aux risques psycho sociaux, s'efforçant tout à la fois de maintenir un service public de qualité, d'accompagner leurs équipes tout en étant de plus en plus contraints : Postes vacants, gelés, absentéisme, restrictions budgétaires, nombreuses réorganisations...

Les divers témoignages recueillis nous inquiètent et **nous demandons que soit menée une enquête paritaire auprès de cette direction.**